



Paris, le 4 mai 2020, 18h00

**MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2020**

Les actionnaires de Rubis sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

le jeudi 11 juin 2020 à 14 heures

Au vu du contexte évolutif actuel lié à la pandémie de coronavirus (Covid-19) et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 autorisant la tenue de l'Assemblée hors la présence des actionnaires et des personnes pouvant y assister, l'Assemblée Générale de Rubis se tiendra exceptionnellement à huis clos sans la présence physique de ses actionnaires au siège social de la société, 46 rue Boissière - 75116 Paris.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site internet de la Société le 11 juin à 14h00 (heure de Paris) sur le site internet de la Société www.rubis.fr sous la rubrique « Actionnaires – Assemblée Générale - Assemblée Générale 2020 ».

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (Balo) du 22 avril 2020 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales et au Balo le 18 mai 2020.

Les documents préparatoires à cette Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la Société www.rubis.fr sous la rubrique « Actionnaires - Assemblée Générale - Assemblée Générale 2020 ».

Les documents sont également tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux et conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- au siège social de Rubis, 46 rue Boissière, 75116 Paris
- par courrier, sur simple demande adressée à Caceis Corporate Trust – Service Assemblées, 14 rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux cedex 9.